

Fraternité



MESURE 6: RDVPERMIS

Guide utilisateurs pour les auto-écoles





SOMMAIRE

Fiche métier - auto-école	p°3
Principales fonctionnalités par catégorie	p°4
Connexion à un compte RDV permis	p°5
Connaissance de l'adresse e-mail et du mot de passe	<u>p°7</u>
Mot de passe oublié	p°9
Gestion des candidats	p°14
Prendre un candidat sous mandat p°15	
Visualiser les informations des candidats p°23	
Permuter deux candidats p°26	
Remplacer un candidat par un autre p°32	
Gestion des employés et capacités de réservation	p°36
Fonctionnement du seuil formateurs A et B p°37	
Déclarer le nombre de formateurs par catégorie et par départe	ment p°39
Visualiser et ajouter un compte employé p°45	
Supprimer un compte employé p°47	
Modifier l'email de notification p°51	
Examens programmés et planning	p°54
Priorité départementale p°55	
Visualiser et réserver des créneaux d'examen p°56	
Blocage du seuil dans le panier p°60	
Voir les examens programmés p°61	
Annuler les places d'examens p°62	







FICHE MÉTIER AUTO-ÉCOLE



Ajouter les candidats sous mandat

- L'auto-école renseigne le nom, le NEPH et l'adresse mail du candidat qu'elle va inscrire à l'examen pratique
- Des e-mails de notification sont envoyés aux candidats lors de la prise sous mandat (dont e-mail pour finaliser la création de compte)

1 4 5 5 Autre

Notification de la convocation à l'examen

- L'auto-école est en copie des mails de convocation envoyés aux candidats
- L'auto-école peut consulter la liste de ses candidats dont l'examen est programmé via un menu de gestion des candidats dédié dans RdvPermis

Présentation à l'examen

- L'AE accompagne le candidat inscrit à l'examen pratique avec les pièces justificatives nécessaires (exemple : bordereau)
- L'AE peut annuler la réservation pour le compte du candidat. En fonction de la date d'annulation des délais de présentation pourront être appliqués
- L'AE a la possibilité de permuter deux candidats jusqu'à la veille de l'examen
- L'AE peut remplacer un candidat par un autre n'ayant pas d'examen programmé
- L'auto-école dispose de la liste de ses candidats des informations relatives à ces derniers

Estimer la date de passage

 L'auto-école, de concert avec son candidat, programme une date de passage, il est recommandé à celle-ci d'anticiper la réservation afin de planifier un calendrier de formation adapté et de réserver une place d'examen au plus tôt

Inscrire un ou plusieurs candidats

 L'auto-école choisit les créneaux disponibles pour une catégorie de permis (A ou B) et inscrit un candidat nominativement sur chaque créneau réservé









Examens programmés et planning

- Visualiser et réserver des créneaux d'examen
- Voir les examens programmés

AUTO-ÉCOLE

· Annuler les places d'examens

Gestion des employés

- Déclarer nombre formateurs département et par catégorie de permis
- · Visualiser et ajouter un compte employé
- · Supprimer un compte employé
- Modifier l'adresse mail de notification









par



Gestion des candidats

- · Prendre un candidat sous mandat
- Visualiser les informations des candidats
- · Permuter deux candidats ayant des examens programmés jusqu'à la veille de l'examen
- · Remplacer un candidat par un autre











Réception par e-mail du mot de passe temporaire afin de créer son compte RdvPermis

Se connecter à la plateforme / application **RDV Permis**

Madame, Monsieur AE CRISMA Veuillez finaliser la création de votre compte afin d'accéder à votre espace de réservation de places d'examen grâce aux identifiants suivants Adresse e-mail: testmailcd2910+ae-10041220@gmail.com Mot de passe temporaire : HpE6SHEdsuwmYi=8 Votre compte est rattaché à l'auto-école AE CRISMA PROVENCALE dont l'identifiant Aurige est 10041220 SE CONNECTER À MON ESPACE Connaissance du Se connecter mot de passe Suivre les étapes Avoir oublié son de réinitialisation

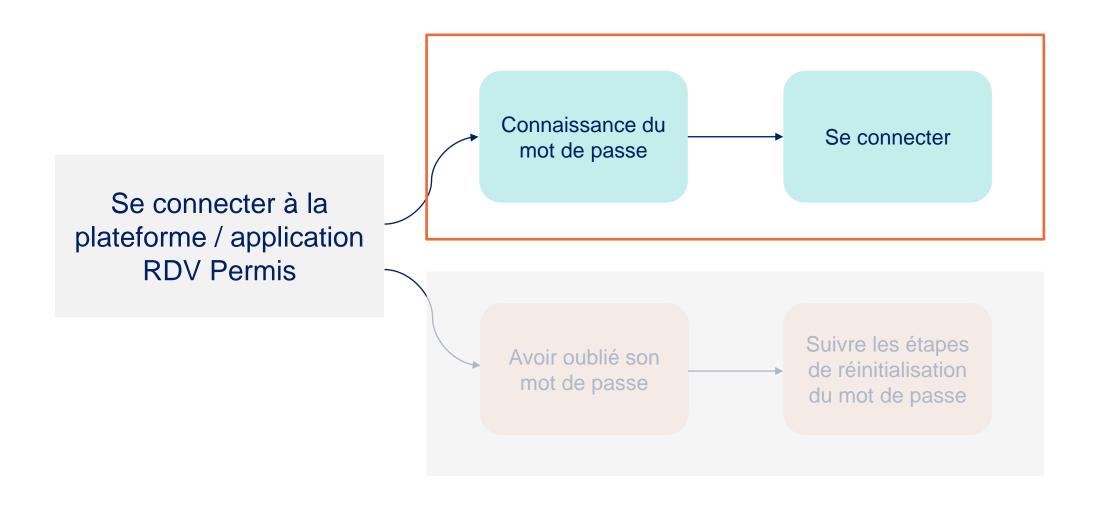
mot de passe

du mot de passe













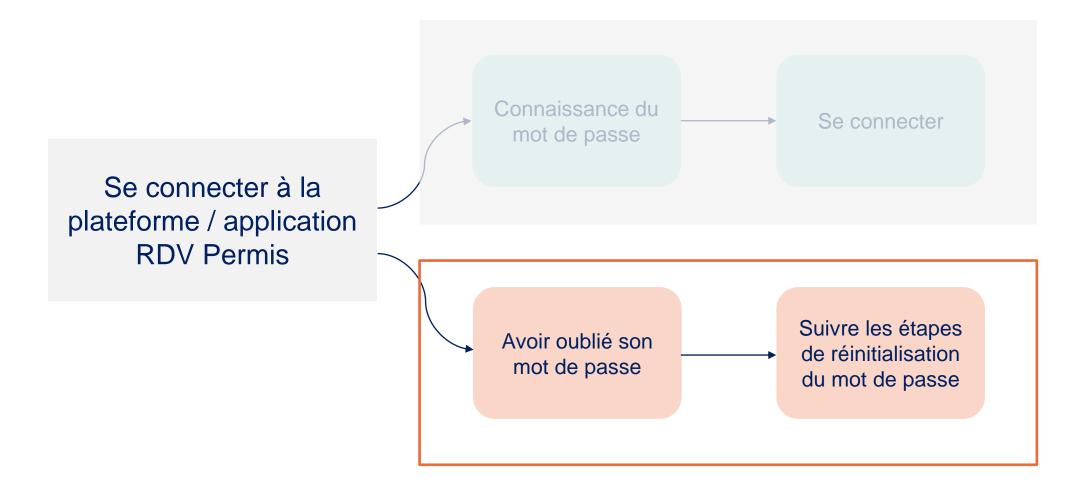
Connaissance de l'adresse mail et du mot de passe















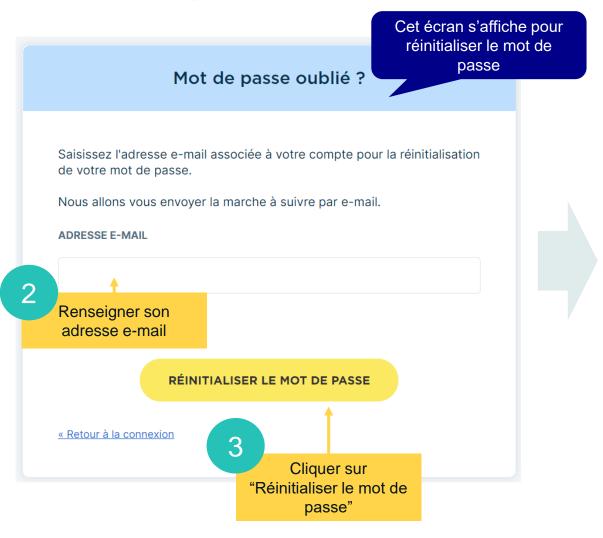
■ Mot de passe oublié







■ Mot de passe oublié









Mot de passe oublié

4

Cliquer sur le lien de réinitialisation du mot de passe reçu par e-mail

Consulter sa boîte mail pour accéder à l'e-mail de réinitialisation du mot de passe

Quelqu'un vient de demander une réinitialisation de mot de passe pour votre compte Dsr. Si vous êtes à l'origine de cette requête, veuillez cliquer sur le lien ci-dessous pour le mettre à jour.

Lien pour réinitialiser votre mot de passe

Ce lien expire dans 60 minute(s).

Sinon, veuillez ignorer ce message ; aucun changement ne sera effectué sur votre compte.





Mot de passe oublié







■ Mot de passe oublié

Une fois le mot de passe réinitialisé, un message confirmant la mise à jour du compte s'affiche

Votre compte a été mis à jour.

Votre compte a été mis à jour.



Visualiser les informations des candidats p°23

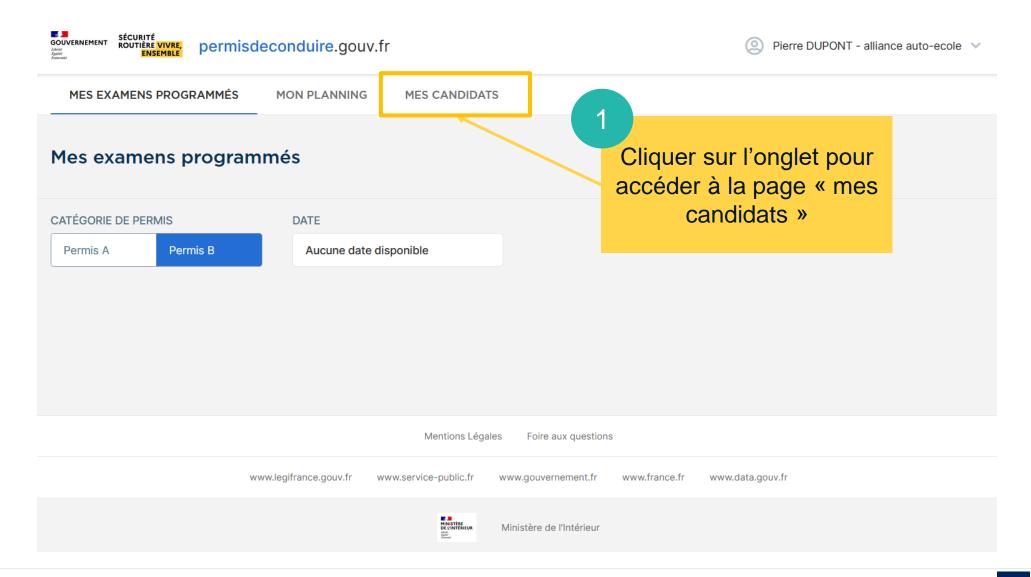
Permuter deux candidats p°26

Remplacer un candidat par un autre p°32













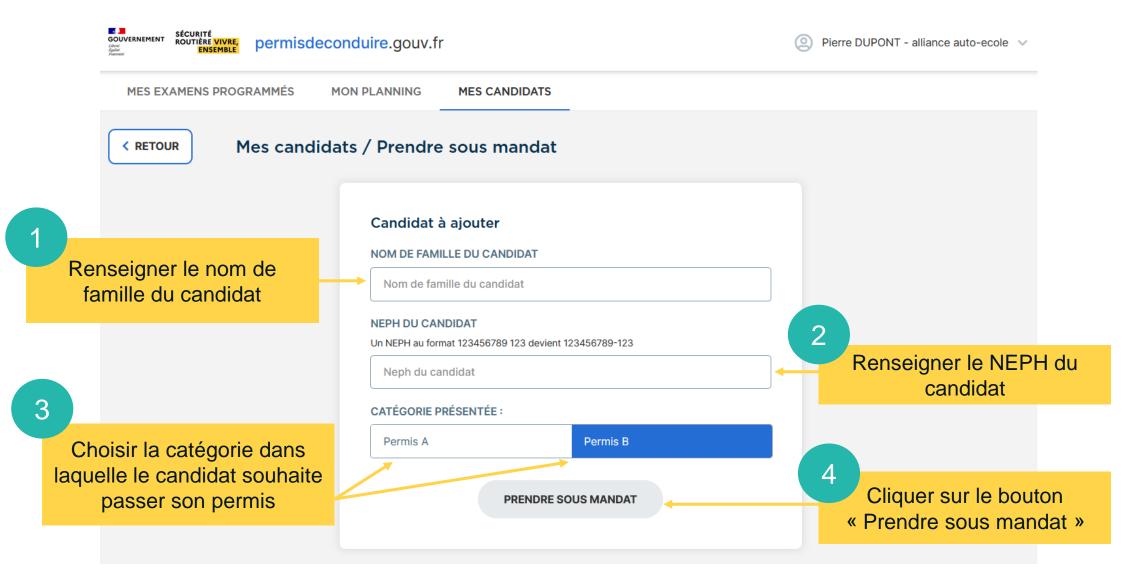








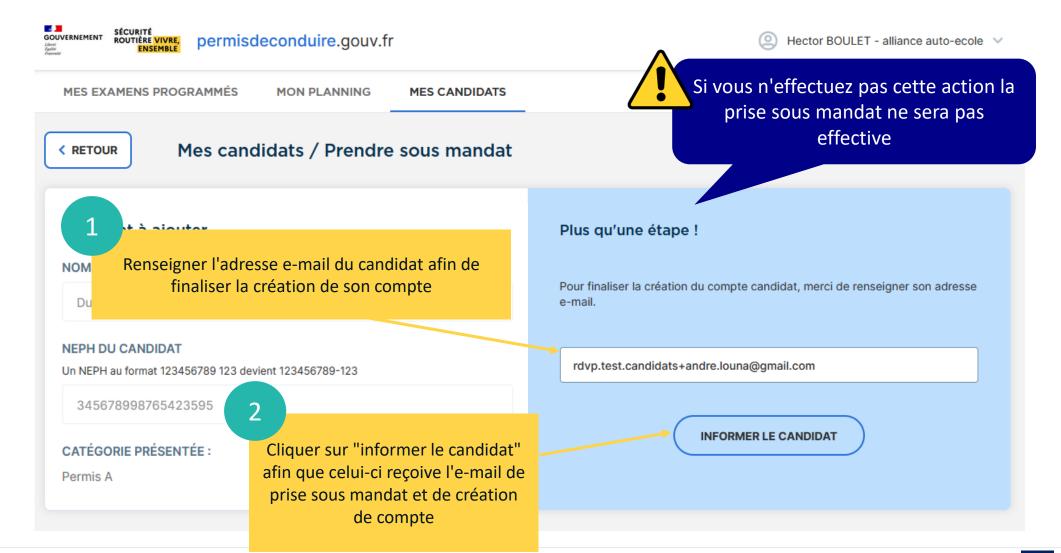


















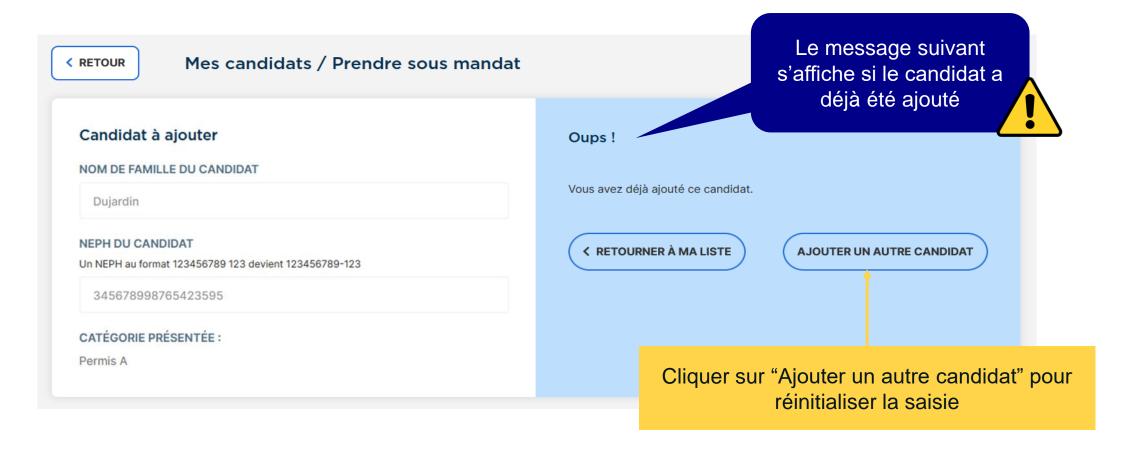
Prendre un candidat sous mandat



Cliquer sur "Ajouter un autre candidat" pour réinitialiser la saisie



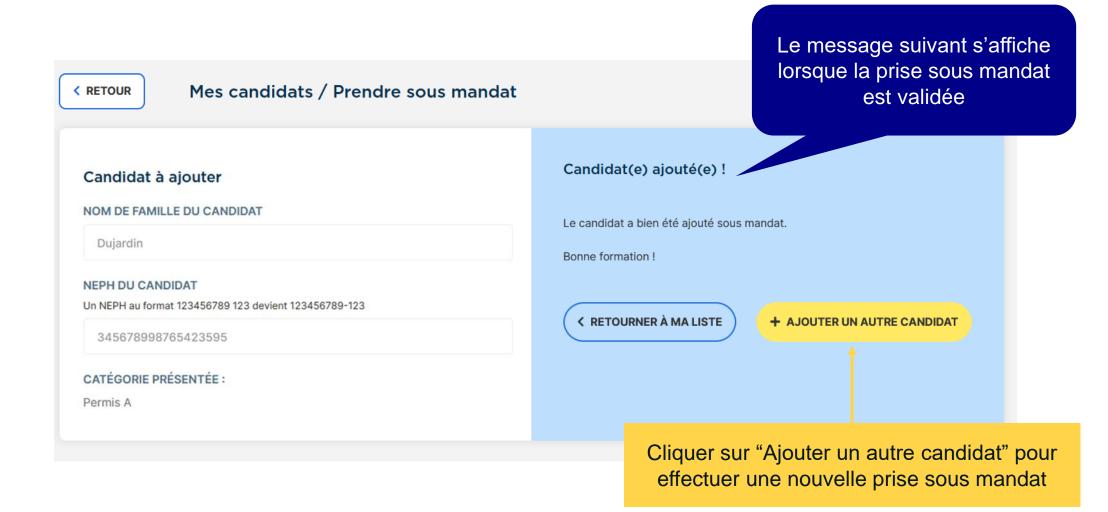










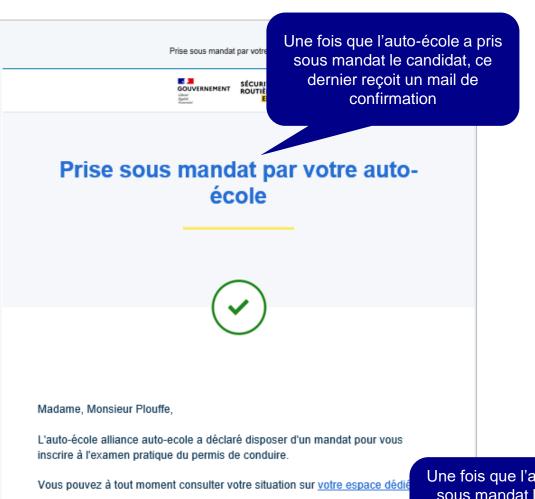








Prendre un candidat sous mandat



Pour toute autre information, vous pouvez consulter notre aide en ligne.

Bienvenue!



Madame, Monsieur HDXZLYHFSI,

Votre auto-école vient de vous inscrire sur le site de réservation de places d'examen du Ministère de l'Intérieur permisdeconduire.gouv.fr.

Veuillez finaliser la création de votre compte afin d'accéder à votre espace candidat grâce aux identifiants suivants :

Adresse e-mail: hdxzlyhfsi.tvusoi@gmail.com

Mot de passe temporaire : lknvGpHTe4GgNh;3

Une fois que l'auto-école a pris sous mandat le candidat, ce dernier reçoit également un mail de finalisation de création de compte

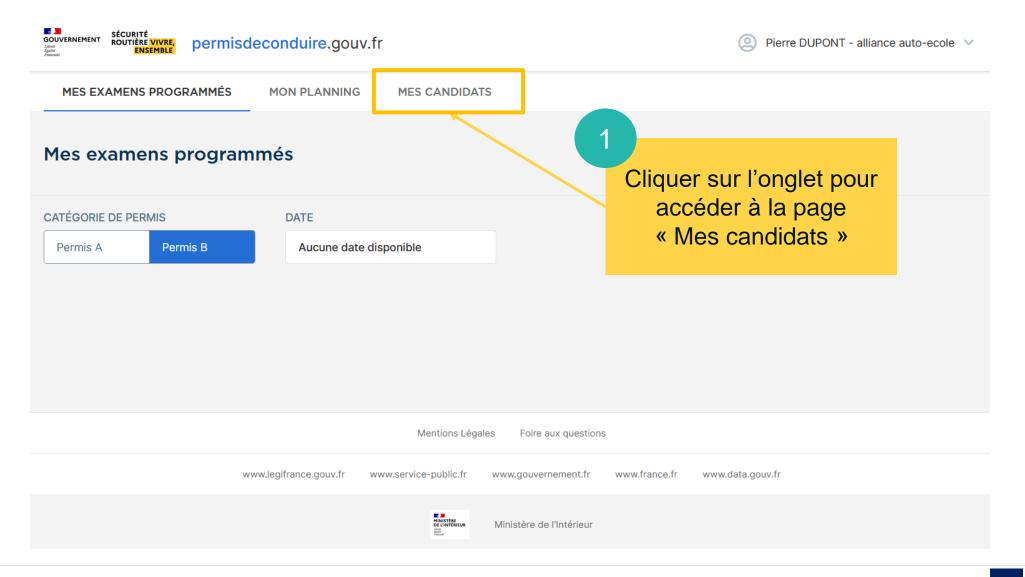
SE CONNECTER À MON ESPACE







Visualiser les informations du candidat

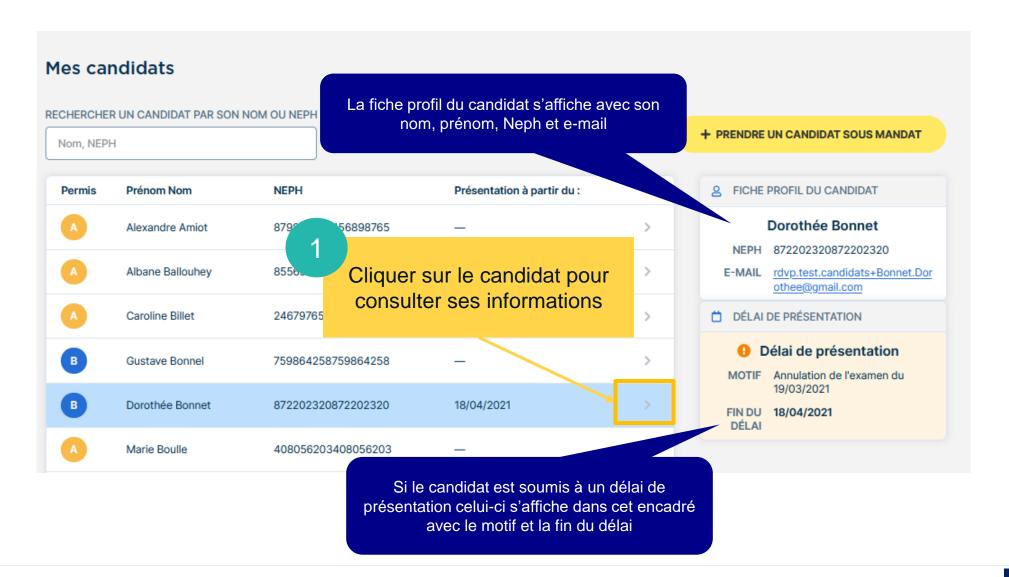








Visualiser les informations du candidat









Permuter ou remplacer un candidat, plusieurs cas métier associés

Permutation



Remplacement



- J'accompagne plusieurs candidats à l'examen et l'un de ces candidats ne peut finalement pas être présent. Avant d'annuler son examen, je permute ce candidat avec l'un des autres afin de ne pas avoir de rupture dans mon planning d'accompagnement.
- Deux de mes candidats sont présentés sur des jours différents et leurs disponibilités ont changé. Je peux les permuter si l'inversion des deux créneaux leur convient.

Remplacement possible dans la limite de deux remplacements par mois et par ETP déclarés

- Un de mes candidats est finalement indisponible pour son examen et je dispose d'un autre candidat, prêt à passer l'examen pratique. Je peux remplacer le candidat initial par ce dernier.
- Un de mes candidats n'est finalement pas prêt à passer l'examen pratique et je dispose d'un autre candidat, prêt à passer l'examen.
 Je peux remplacer le candidat initial par ce dernier.

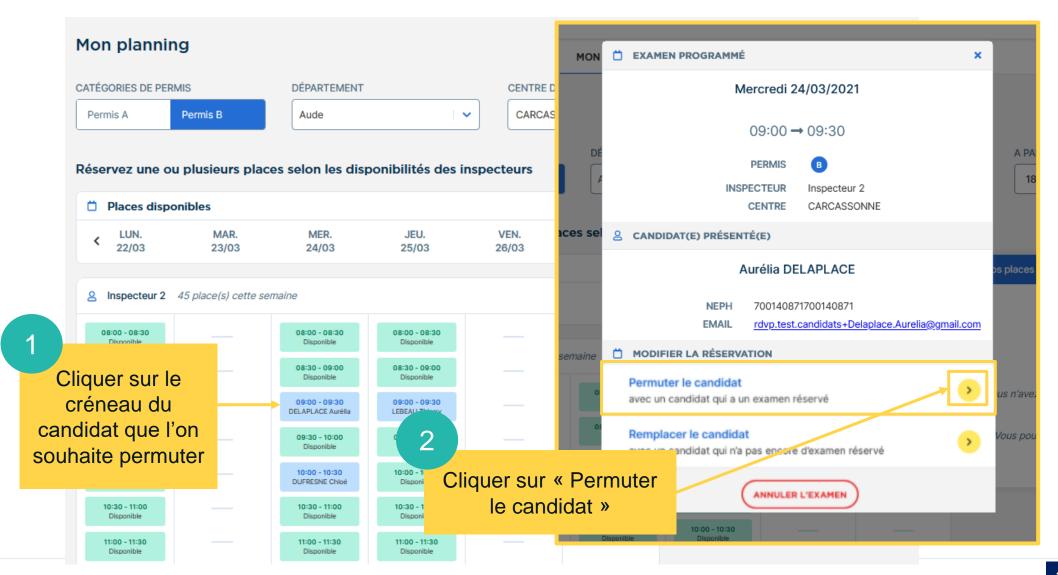








Permuter deux candidats le même jour

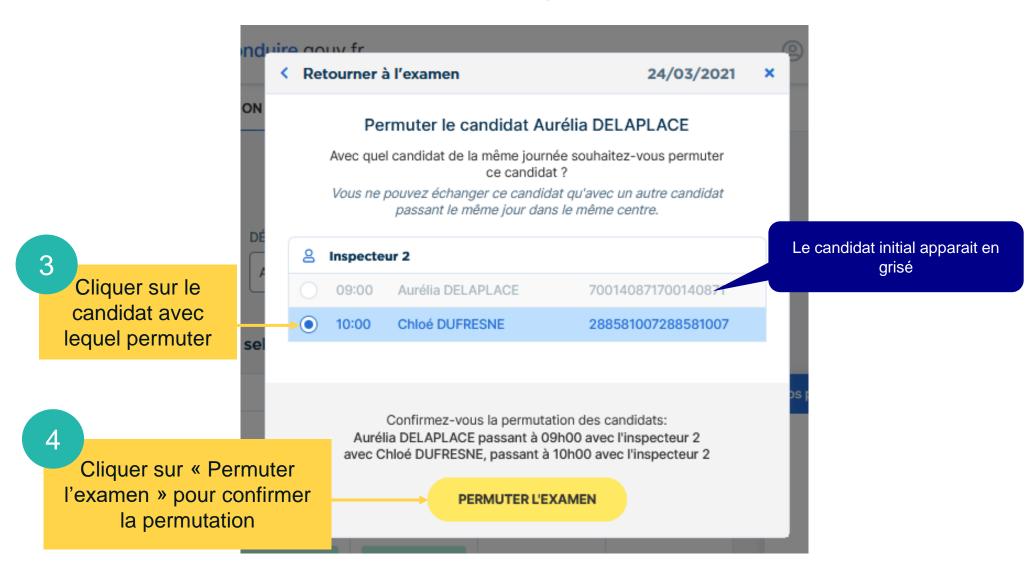








■ Permuter deux candidats le même jour

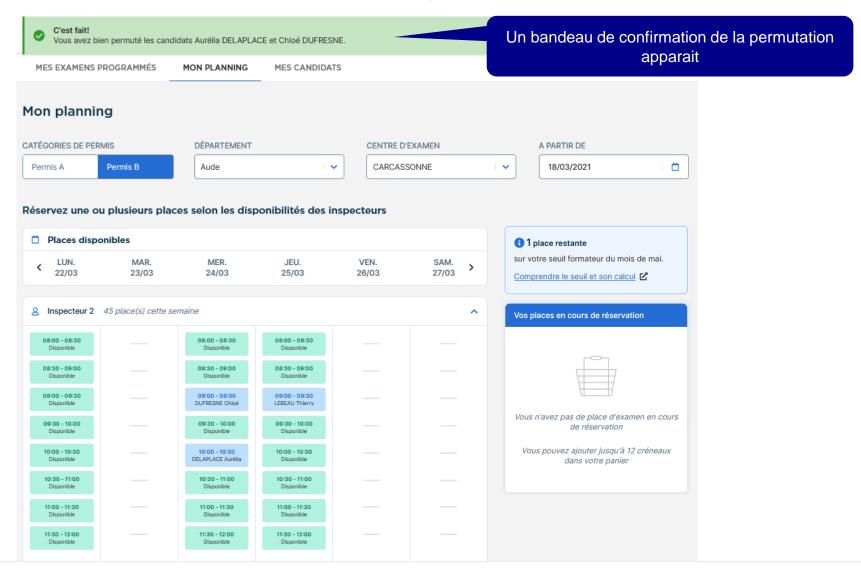








Permuter deux candidats le même jour

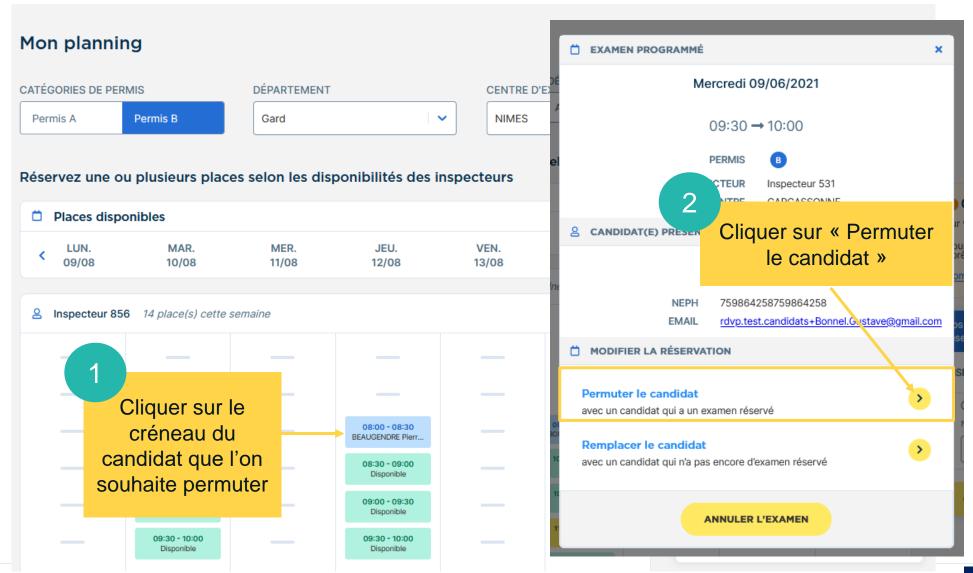








Permuter deux candidats des jours différents









Permuter deux candidats sur des jours différents

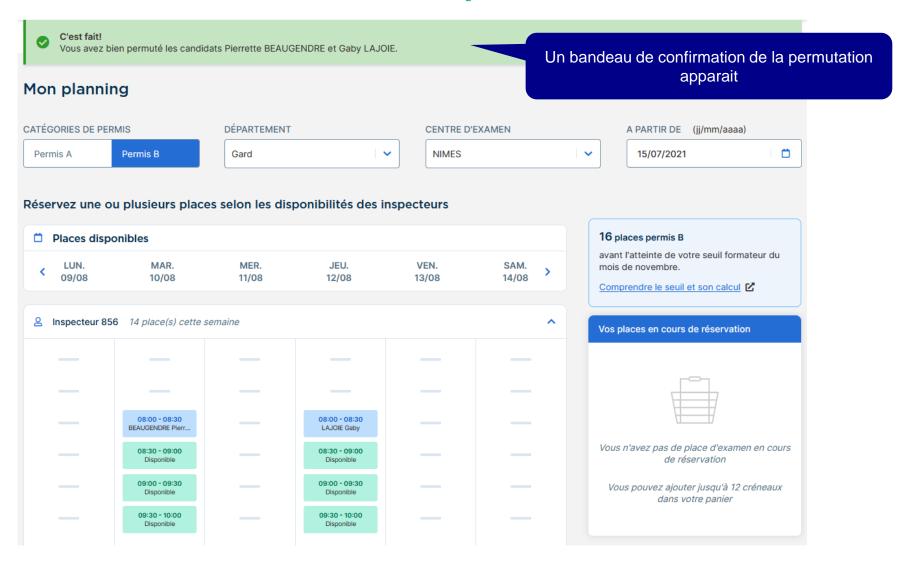








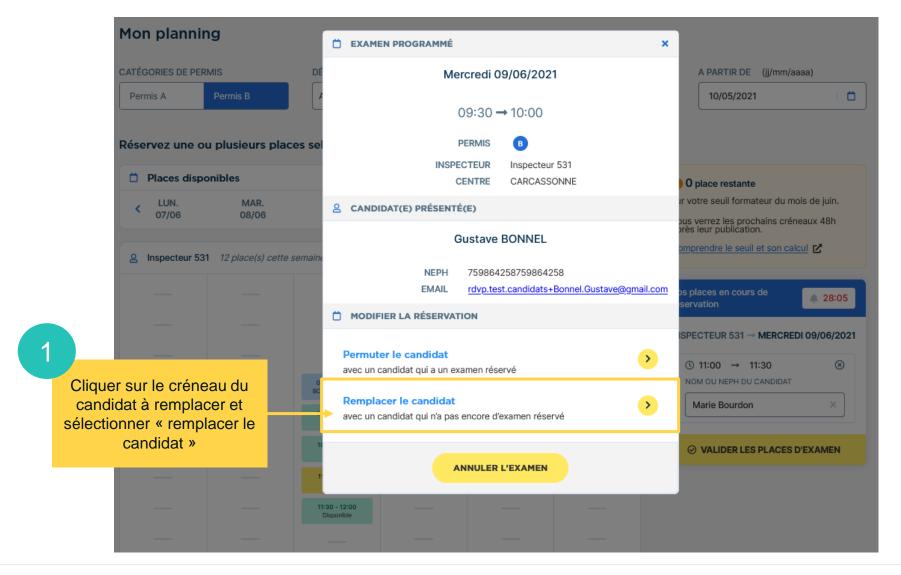
■ Permuter deux candidats sur des jours différents







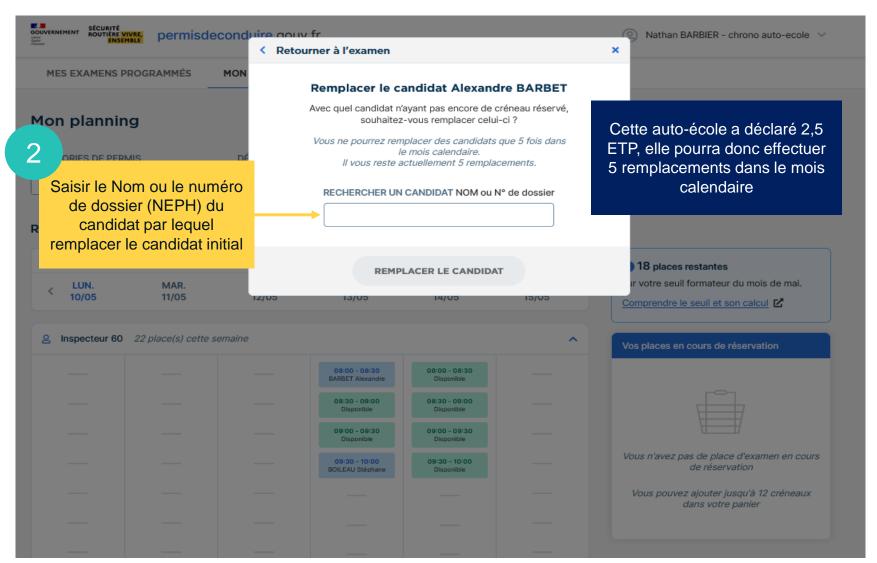
Remplacer un candidat par un autre







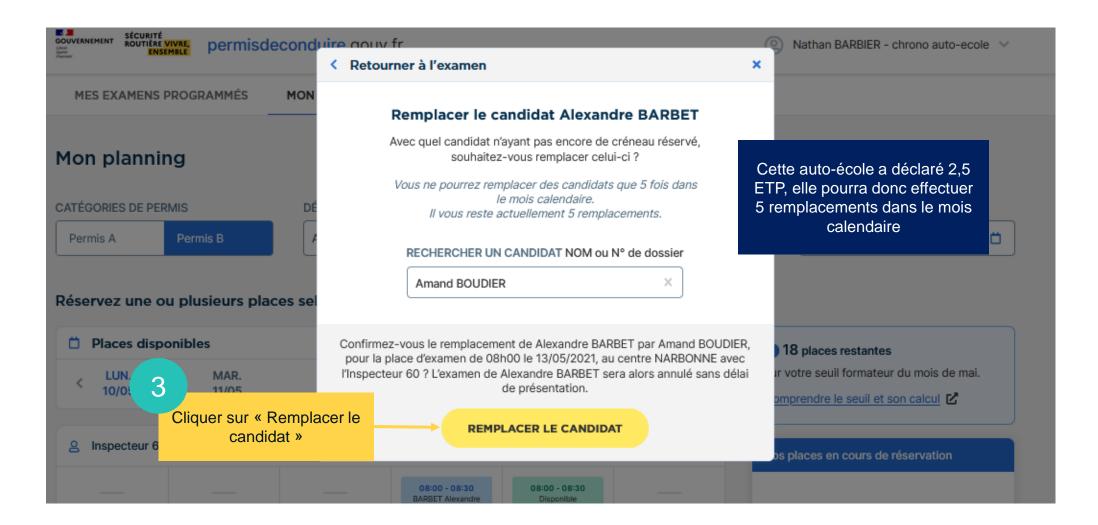
Remplacer un candidat par un autre







Remplacer un candidat par un autre

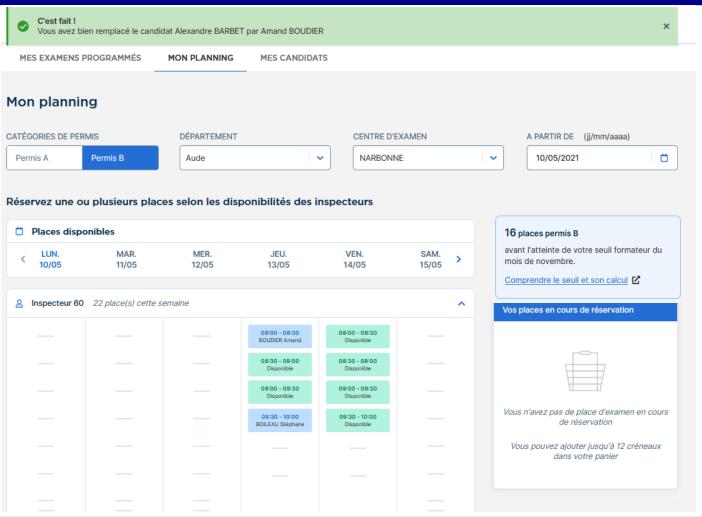


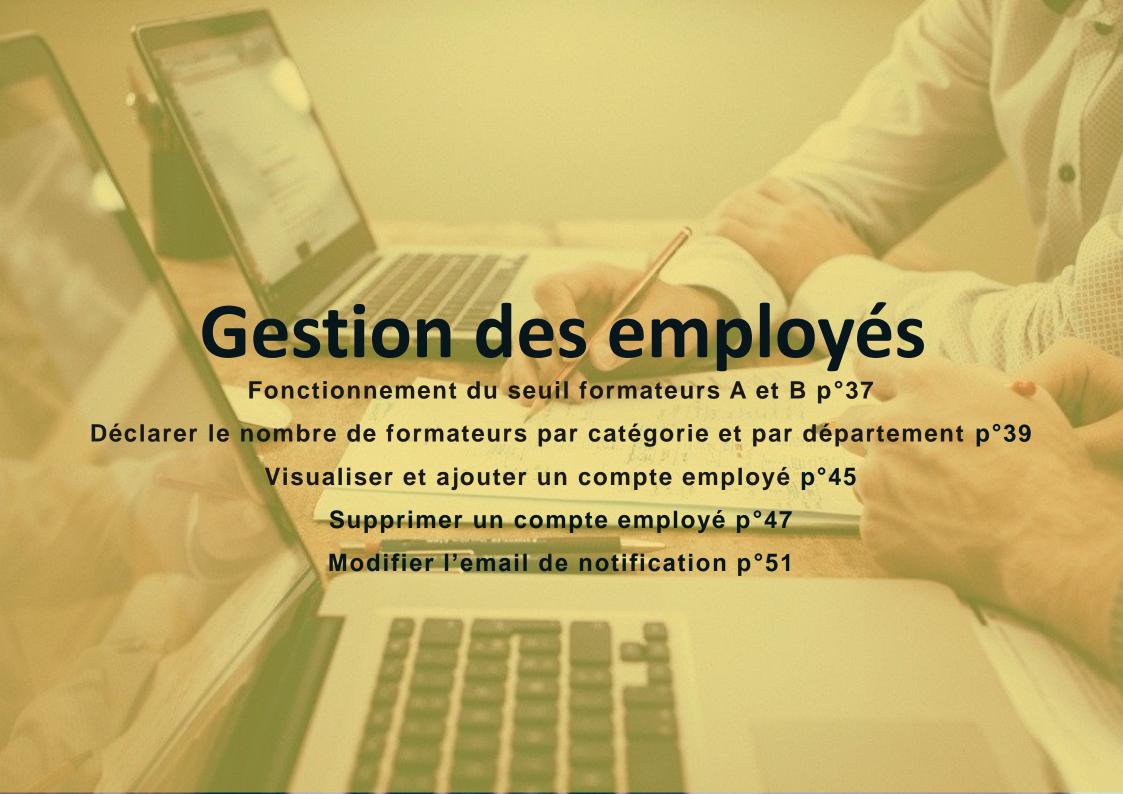




Remplacer un candidat par un autre

Suite au remplacement du candidat, le candidat initial reçoit un mail d'annulation, et le candidat nouvellement positionné reçoit un mail de convocation











- Fonctionnement du seuil formateurs A et B : principes
- Le seuil fait partie des solutions apportées pour répondre à la problématique d'équité dans l'accès aux places d'examens pour les auto-écoles. Il se calcule, par département et par catégorie de permis, sur la base du nombre de formateurs déclarés et d'un coefficient multiplicateur (nombre de candidats présentés à l'examen par formateur et par mois). Ce coefficient multiplicateur est défini par le BER
- Seuil = nb formateurs X coefficient multiplicateur
 - Seuil supérieur ou égal à 0,5 → arrondir à l'unité supérieure
- Lorsque ce seuil est atteint, les auto-écoles voient les nouvelles places d'examens 48h après les autres auto-écoles, pour la période concernée.
- Le seuil s'applique sur un mois calendaire

N.B: Un formateur doit être déclaré selon sa quotité de travail effectuée sur la catégorie concernée. S'il exerce sur les catégories A et B il ne peut être comptabilisé pour une quotité de 1 sur chaque catégorie.

Exemple : un formateur travaille à 70% sur la catégorie B et à 30% sur la catégorie A. Il doit être déclaré à 0,7 en B et à 0,3 en A.







■ Fonctionnement du seuil formateurs A et B : exemples

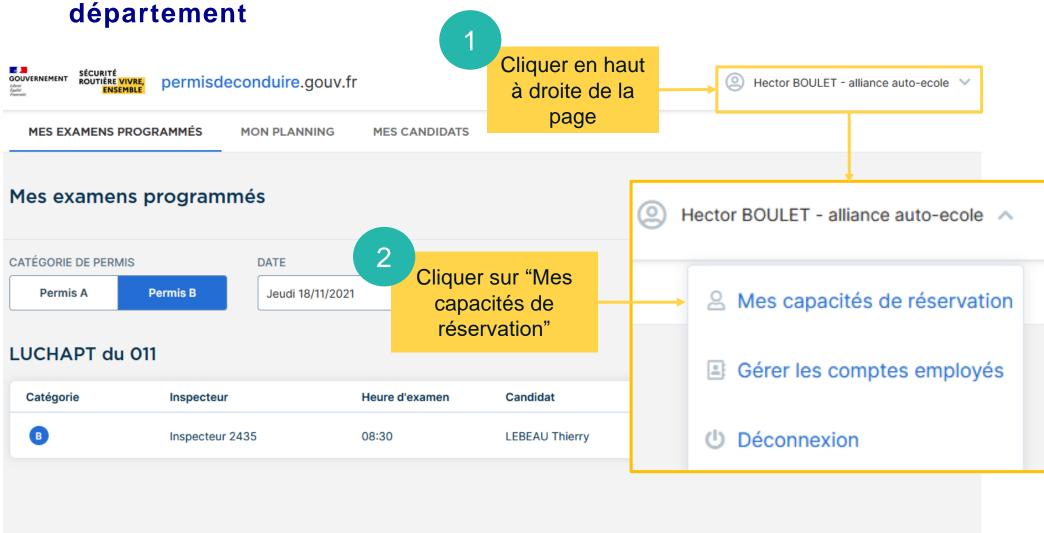
Catégorie A	Catégorie B		
Je déclare 6 formateurs catégorie A dans mon auto-école et le coefficient défini par le BER est de 17 :	Je déclare 6 formateurs catégorie B dans mon auto-école et le coefficient défini par le BER est de 5 :		
 Je réserve 102 places, circulation et plateau confondues, pour le mois de novembre Je souhaite réserver de nouvelles places d'examens sur le mois de novembre Je dois attendre 48h après la publication des places afin de voir les créneaux d'examens disponibles 	 Je réserve 30 places pour le mois de novembre Je souhaite réserver de nouvelles places d'examens sur le mois de novembre Je dois attendre 48h après la publication des places afin de voir les créneaux d'examens disponibles 		







Déclarer le nombre de formateurs par catégorie et par









Déclarer le nombre de formateurs par catégorie et par département





permisdeconduire.gouv.fr



Hector BOULET - alliance auto-ecole



MES EXAMENS PROGRAMMÉS

MON PLANNING

MES CANDIDATS

Gérer les capacités de réservation

Texte explicatif sur les informations de réservation



INFORMATIONS RÉSERVATIONS

Vous n'avez pas de plafond de réservations dans le mois, à part celui du nombre de places disponibles sur la plateforme.

Cependant, afin de garantir un accès équitable aux places d'examen, il vous est attribué un seuil de places mensuel, « le seuil formateur », au-delà duquel il vous est appliqué un délai de 48H avant de pouvoir accéder à toutes nouvelles publications de créneaux d'examen pour le mois concerné. Aujourd'hui ce seuil et le fonctionnement décrit ci-après concerne les réservations de places de catégories A et B.

Ce système garantit à l'ensemble des écoles de conduite du département de pouvoir accéder, à un moment ou à un autre, au nombre de places mensuel minimum correspondant à la fois à leur capacité de formation, et au nombre total de places d'examen proposé sur l'ensemble du département.

Ce seuil est calculé en fonction du nombre de formateurs que vous devez déclarer sur RdvPermis dés la première utilisation, et permet de vous montrer, sur l'écran "Mon planning", le nombre de places restantes avant d'atteindre le seuil.

Cette déclaration est donc indispensable pour réserver sur RdvPermis. Elle est vérifiée par les services de l'Etat du département.

En cas de fausse(s) déclaration(s), votre agrément pourra être suspendu ou retiré et l'accès à RdvPermis bloqué. (Arrêté du 27 avril 2021 relatif à la généralisation progressive d'un système de réservation nominative des places pour l'épreuve pratique des examens du permis de conduire des catégories A1, A2, B1 et B).







Déclarer le nombre de formateurs par catégorie et par département



INFORMATIONS DE SAISIE DU NOMBRE DE FORMATEURS

Veuillez saisir le nombre de formateurs pour l'enseignement de la catégorie A et B de votre auto-école.

Ce nombre se calcule sur une base horaire de 151,666 heures par mois. La formule de calcul est la suivante : Nombre d'heures d'enseignement de la catégorie B réalisées mensuellement par les formateurs de l'auto-école / 151,666.

Exemple 1:

Je travaille seul et réalise environ 200 heures en catégorie B et 50 heures en catégorie A par mois :

Le calcul est le suivant : 200 / 151,666 = 1,318 pour la catégorie B, 50 / 151,666 = 0,329 pour la catégorie A J'arrondis à la première décimale, je déclare 1,3 formateurs en catégorie B et 0,3 en A.

Exemple 2:

Je travaille avec deux formateurs. Je réalise 100 heures B de formation par mois.

- Mon formateur n°1 réalise 160 heures B par mois.
- Mon formateur n°2 est à mi-temps et réalise 76 heures B par mois.

Nous réalisons donc chaque mois : 100 + 160 + 76 = 336 heures d'enseignement de la catégorie B.

Le calcul est le suivant : 336 / 151,666 = 2,215

J'arrondis à la première décimale, je déclare 2,2 formateurs.

Cette saisie est indispensable pour réserver sur RdvPermis. Cette déclaration sera vérifiée par les services de l'Etat du département. En cas de fausse déclaration l'accès à RdvPermis pourra vous être bloqué.

Attention, une fois cette saisie validée, toute modification devra être effectuée par votre Bureau Éducation Routière.

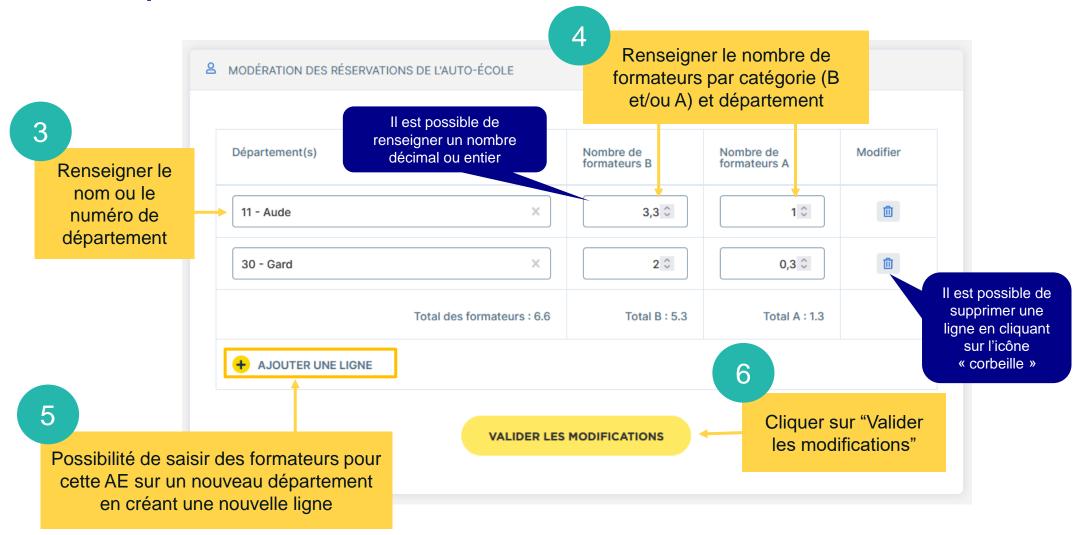
Rubrique explicative sur les règles de déclaration des formateurs par catégorie







 Déclarer le nombre de formateurs par catégorie et par département

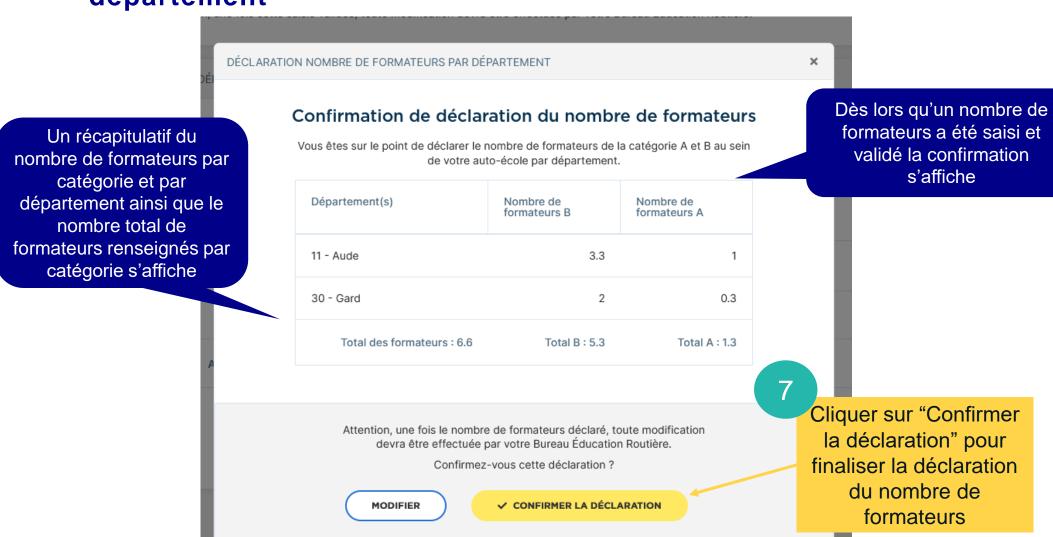








 Déclarer le nombre de formateurs par catégorie et par département









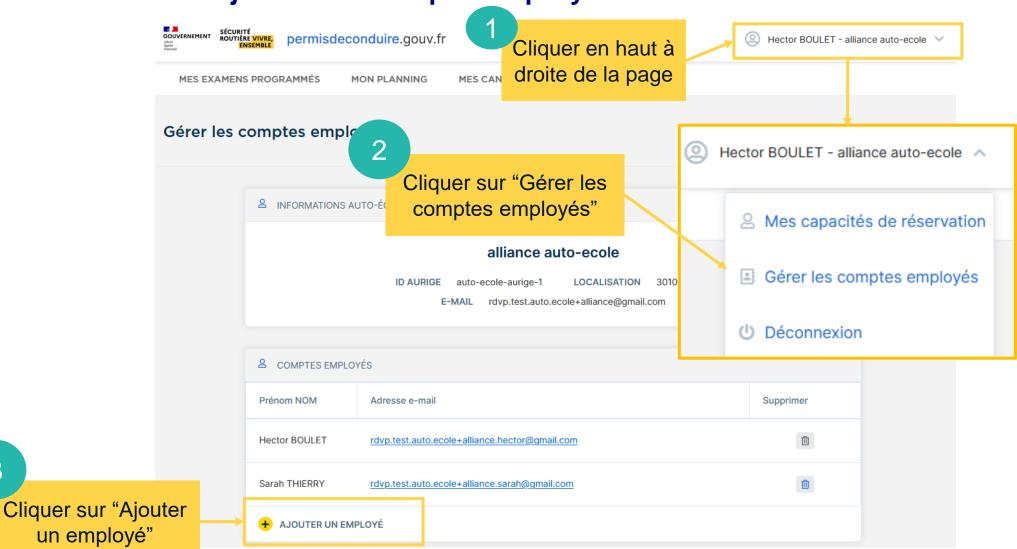
 Déclarer le nombre de formateurs par catégorie et par département







Visualiser et ajouter un compte employé

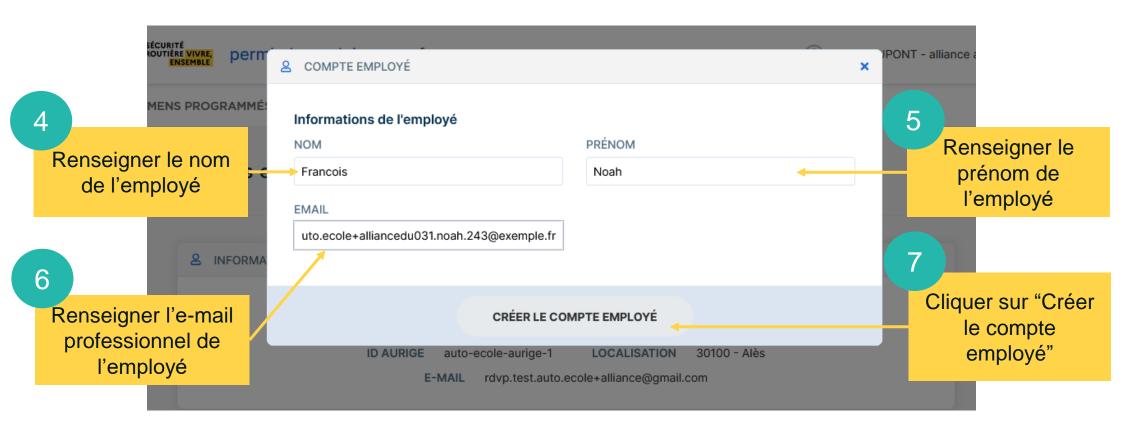






Visualiser et ajouter un compte employé

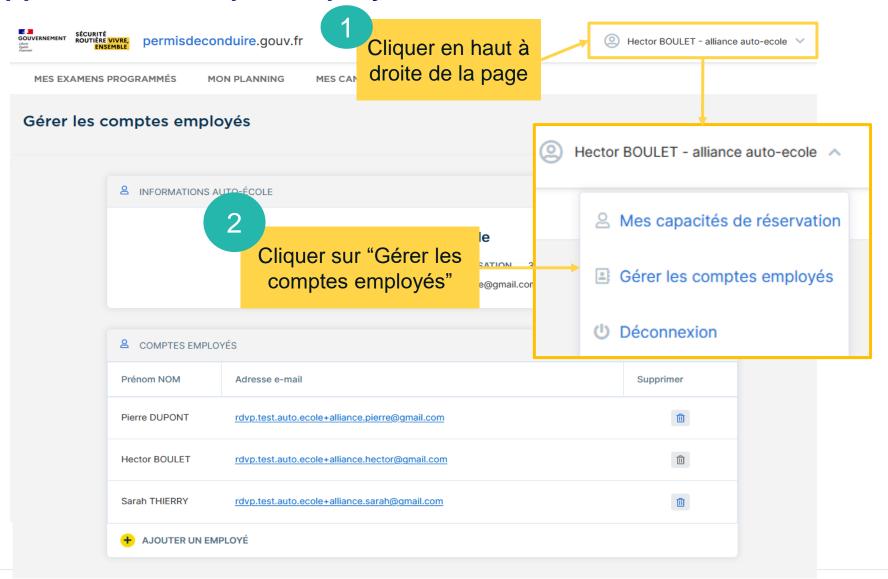








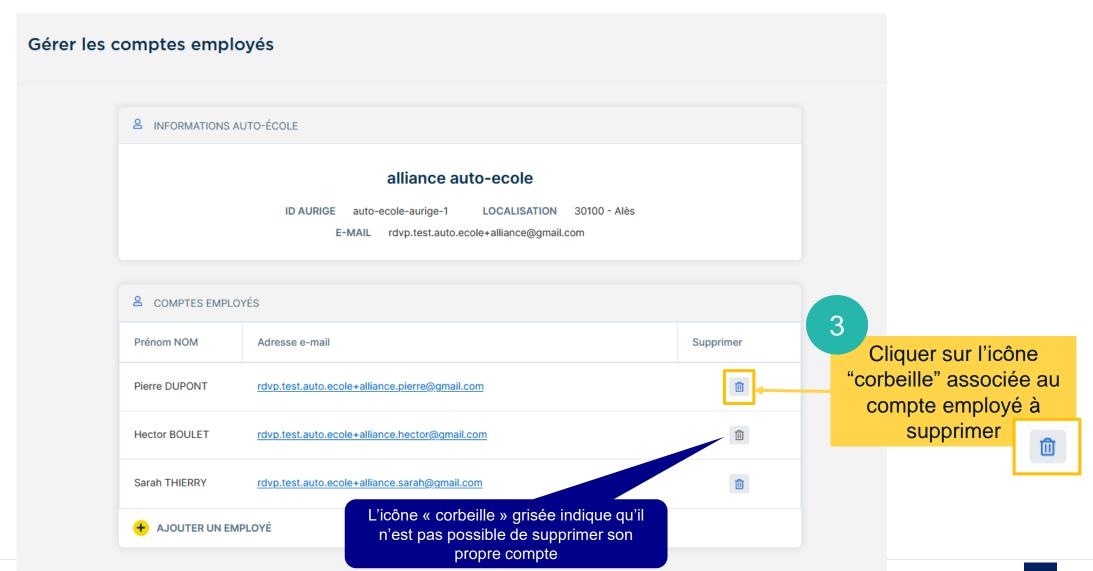
Supprimer un compte employé







Supprimer un compte employé







Supprimer un compte employé

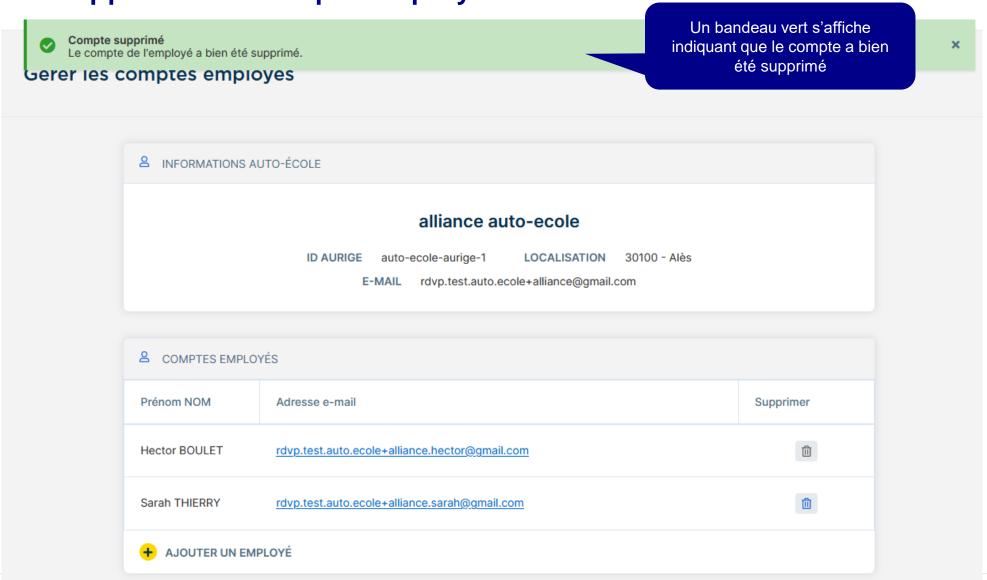








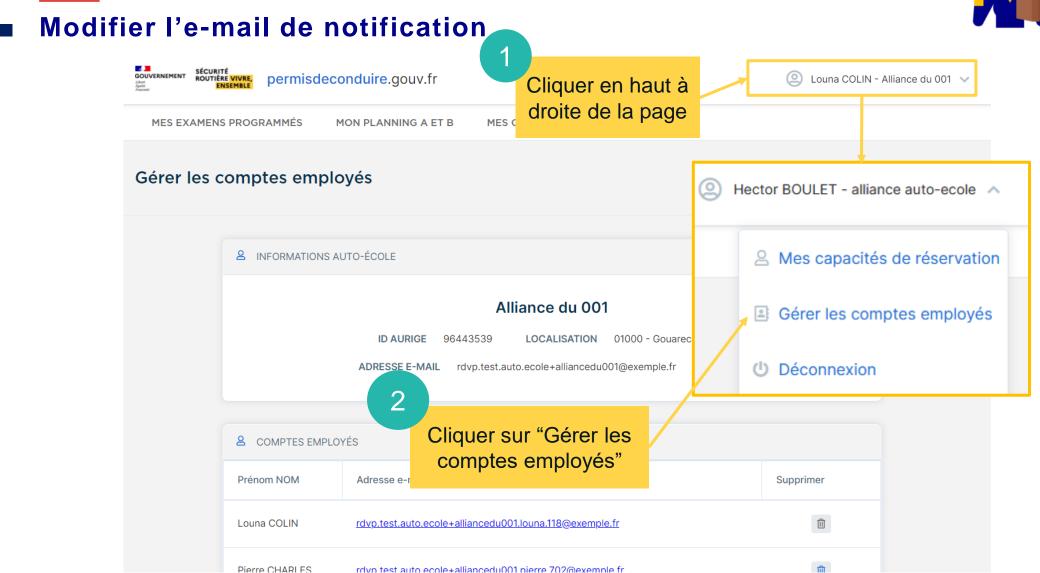
■ Supprimer un compte employé









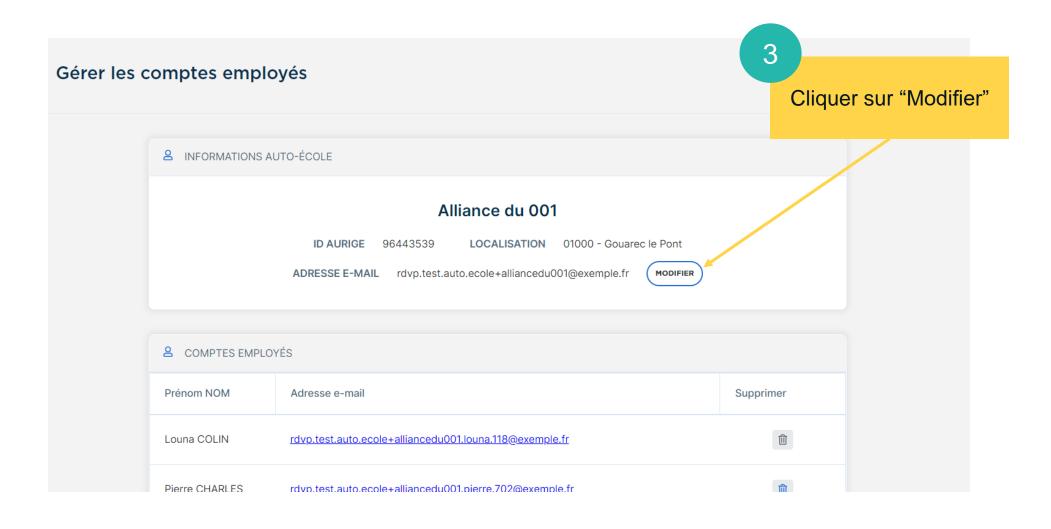






Modifier l'e-mail de notification









Modifier l'e-mail de notification



Gérer les compt	tes emplo	yés		5	Cliquer sur "Enregistrer"
	•	r la nouvelle sse mail	Alliance du 001		
			rdvp.test.auto.ecole+alliancedu ANNULER	ec le Pont ENREGISTRER	
& C	COMPTES EMPLOY	ڃS			
Préno	om NOM	Adresse e-mail		Supprimer	
Louna	a COLIN	rdvp.test.auto.ecole+	alliancedu001.louna.118@exemple.fr	⑪	
Diorro	CHADIFC	rdun toot outo ooolo i	allianaadu001 niarra 700@ayamala fr	•	







PRIORITÉ DÉPARTEMENTALE (72H)

- Un accès prioritaire aux places de son/ses département(s)
 - La priorité départementale fait partie des solutions apportées pour répondre à la problématique d'équité dans l'accès aux places d'examens pour les auto-écoles. Elle permet à une auto-école de visualiser les places disponibles sur son département 72h avant les structures des autres départements et de bénéficier ainsi d'une priorité sur leurs réservations.
- Pour bénéficier de la priorité départementale, une auto-école doit avoir des formateurs déclarés sur le département concerné.

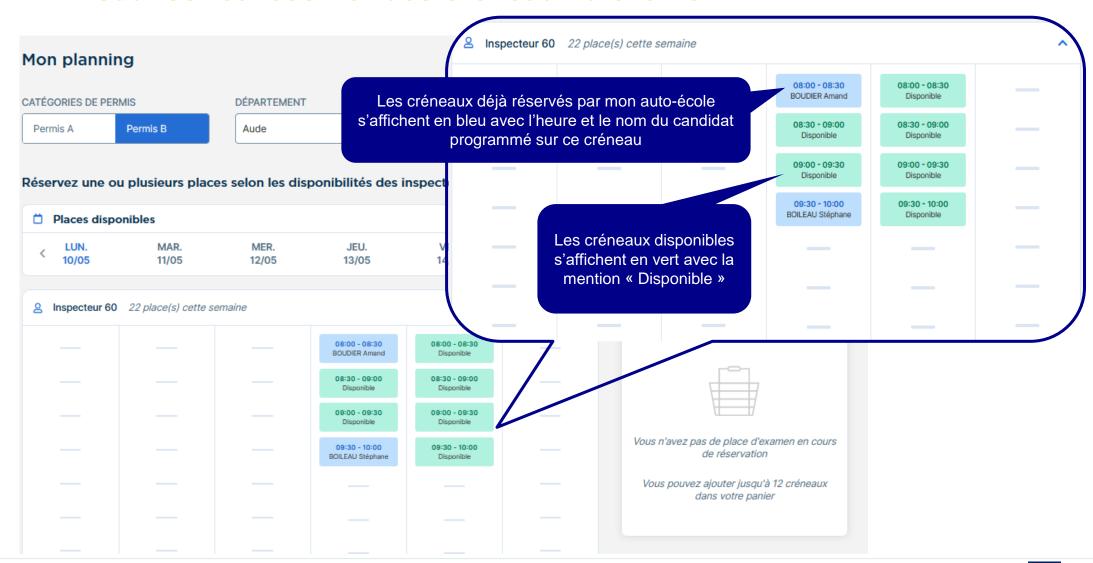
Exemple:

Je suis une auto-école qui dispose de formateurs sur le département de l'Aude et de l'Hérault.

- Je vois les places sans délai par rapport à leurs publications sur ces deux départements (Aude et Hérault).
- Je vois les places 72h après leurs publications sur les autres départements.

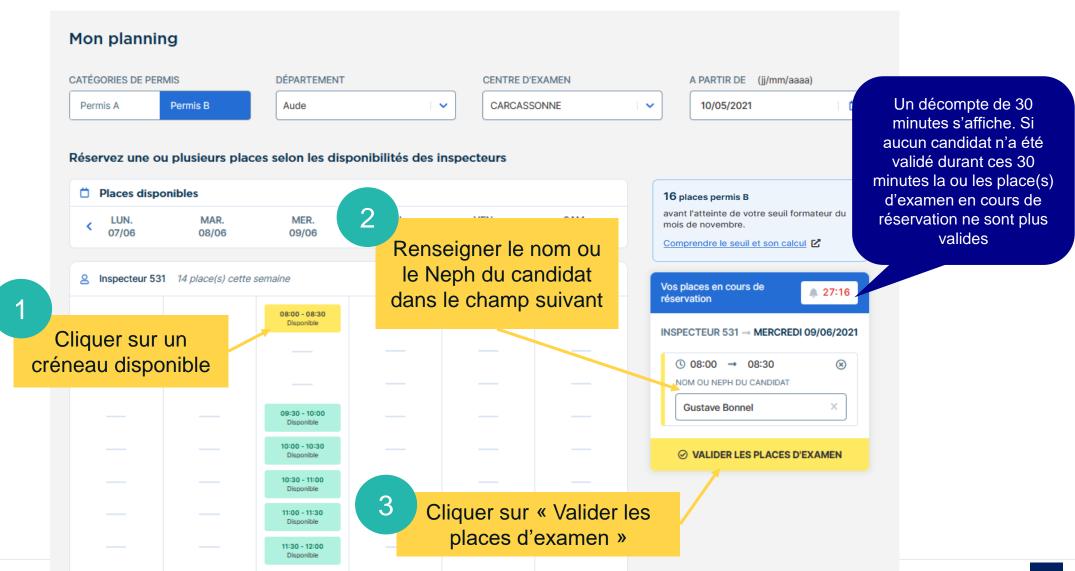






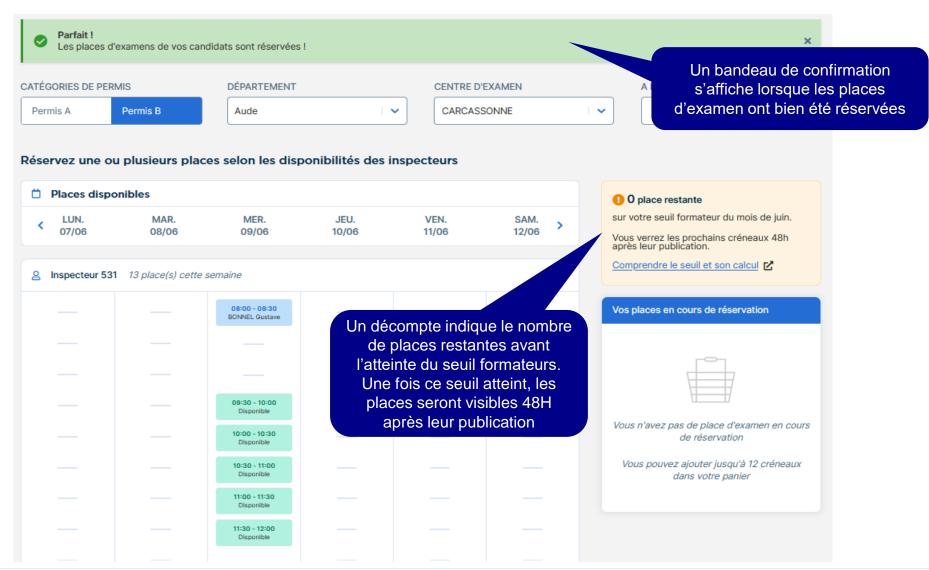






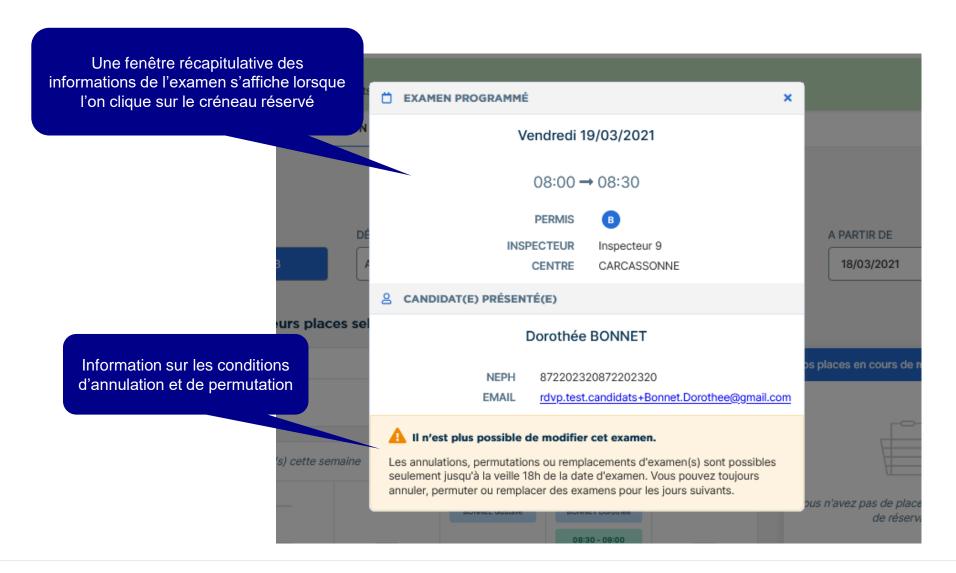








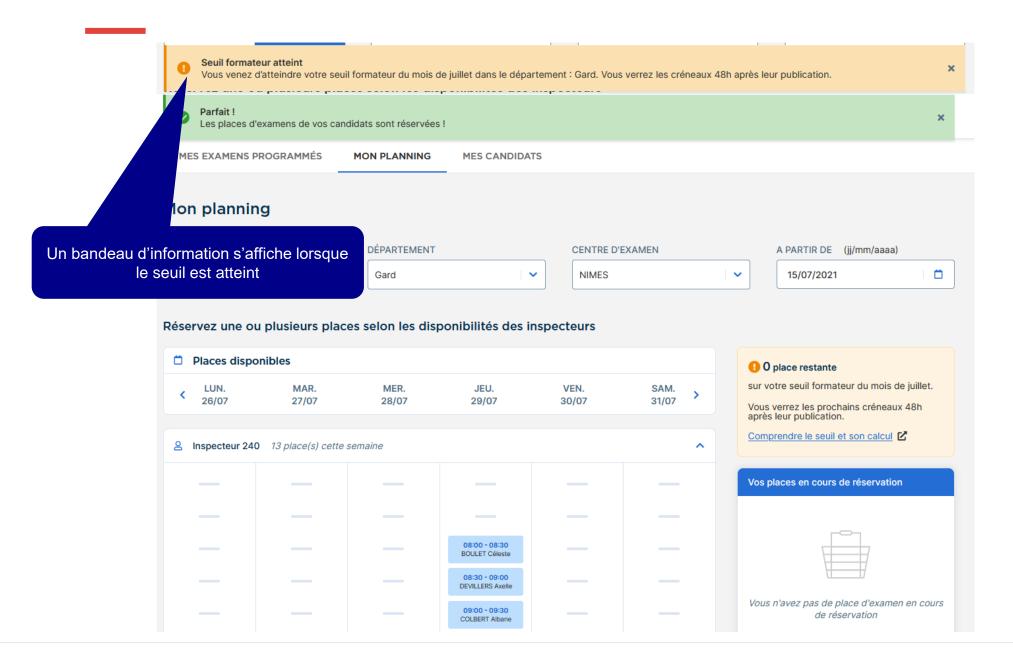








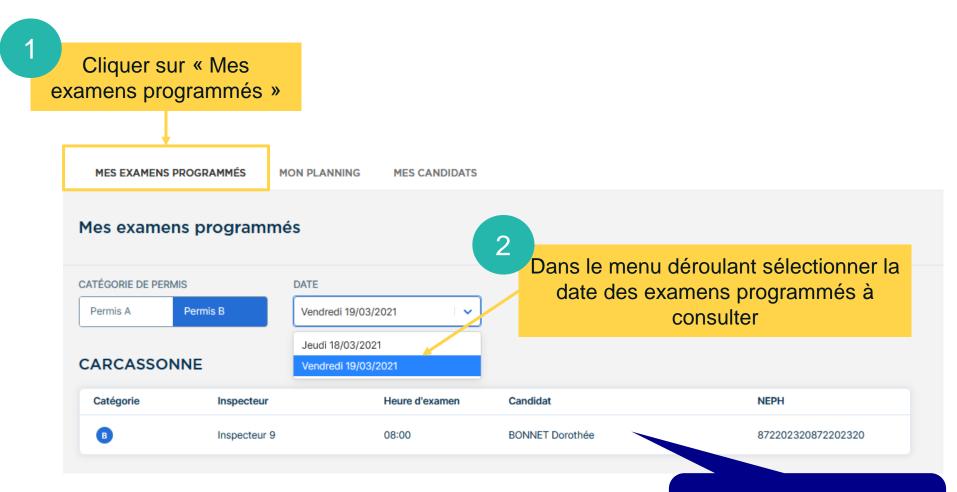
BLOCAGE DU SEUIL DANS LE PANIER







Voir les examens programmés



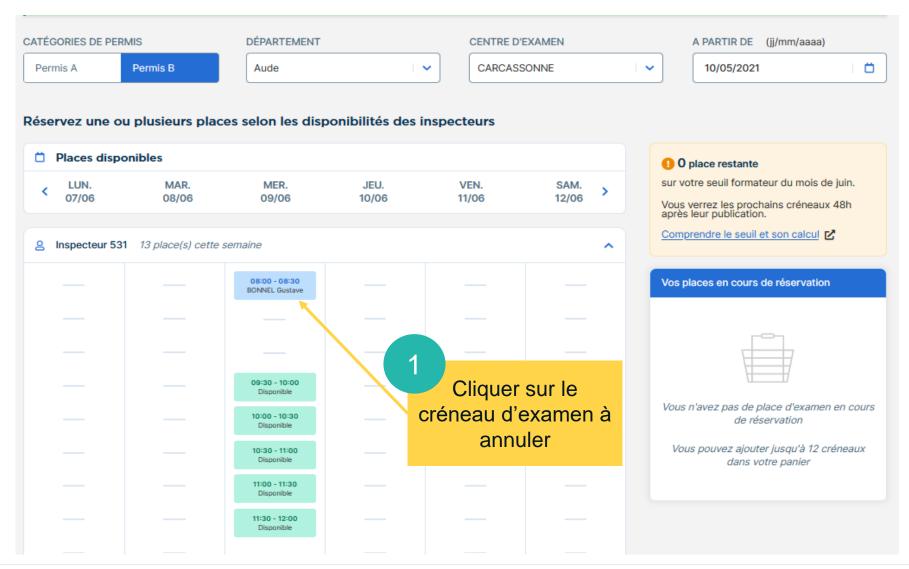
Le ou les examen(s) programmé(s) s'affiche(nt) sous forme de liste







Annuler les places d'examen





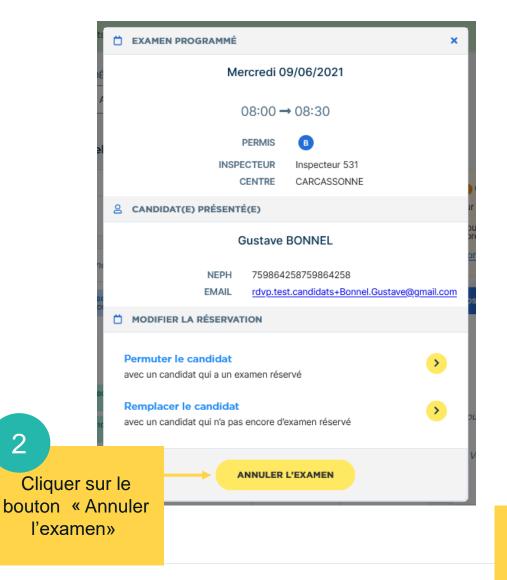
l'examen



EXAMENS PROGRAMMÉS ET PLANNING



Annuler les places d'examen





l'examen







